

Lekha Dodi n° 413

www.cejnice.com

Le mot du RAV :

SOYEZ SAINTS !

Le 3^{ème} Livre de la Thora porte le nom de VAYIKRA, ce qui signifie un appel d'affection, « **lachon hiba** ». Ce Livre nous présente les différents types de Sacrifices : OLA (holocauste), H'ATAT (expiatoire) et CHELAMIM (rémunératoire).

Cette énumération est suivie de celle des lois alimentaires, la CACHROUT, elles-mêmes suivies des lois concernant les différentes sources d'impureté, de la naissance à la mort, en passant par la Nidah, la Zava le Zav et le Metsora.

Après avoir exposé dans la paracha AH'ARE MOT, le Seder de la Aavoda de Kippour, la Thora détaille une liste exhaustive nous mettant en garde contre les unions incestueuses appelées ARAYOT. Cette liste est reprise une deuxième fois dans la paracha KEDOCHIM avec la liste des sanctions pénales pour chaque union interdite.

Pourquoi donc la Thora a-t-elle jugé nécessaire de séparer en deux sections l'interdiction des unions interdites d'une part et leur punition d'autre part ?

Généralement, le titre de chaque Paracha désigne soit un évènement, comme : Béréchit (au Commencement), Chémot (Les Noms), soit un personnage : comme Noah' et Yitro. Mais ici, nous nous trouvons avec un ordre qui nous exhorte : SOYEZ SAINTS ! C'est le niveau que nous sommes appelés à atteindre.

Le mot KADOCH occupe une place importante dans le programme de notre VIE.

La KEDOUCHA est récitée par toute la communauté pour proclamer la grandeur d'Hachem.

ATA KADOCH signifie « Tu es Saint et Ton Nom est Saint », exige un profond respect.

ACHER KIDECHANOU se prononce avant l'accomplissement de chaque mitsvah « Acher kichanou bémitsvotav, qui nous a sanctifié par ses mitsvoth).

KIDOUCH, sanctification du temps, à l'entrée de chabat et des fêtes ;

Le KADICH est la Proclamation de la Planctification du Nom divin.

KIDOUCH Hachem : notre comportement doit être irréprochable en donnant le bon exemple pour sanctifier publiquement le Nom divin.

KIDOUCHIN : c'est la sanctification de l'homme avec son épouse par les lois du mariage. L'acte prend toute sa valeur par la phrase : **HARE AT MEKOUDECHET LI**, signifie « Par cette Alliance tu m'es sanctifié selon la loi de Moché et d'Israël ».

Avant que le H'atan récite cette phrase et remette l'alliance, le Rav récite la bénédiction suivante : Bénis sois Tu Hachem notre D... Roi de l'univers, qui nous a **SANCTIFIE** par des commandements, nous a mis en garde contre les unions incestueuses et nous a interdit les fiancées et nous a permis les mariées par la h'oupa et les kidouchin. Bénis sois-Tu Hachem qui a **SANCTIFIE** Israël par les Mitzvots les Kidouchin.

Seules les personnes imprégnées de tout ce programme de KEDOUCHA, peuvent mesurer avec sensibilité la gravité de la faute de l'union incestueuse ou de l'adultère et comprendre que la profanation mérite la peine de mort ou de Carèt.

KEDOCHIM TIHYOU, soyez saints !

Rav Moché MERGUI
ROCH HAYECHIVA

Parachat Ahare Mot /

Kedochim

Horaires CHABAT

Nice et Régions

Vendredi 23 Avril 2010

Hadlakat Nérote.....19h45

Chékia.....20h23

Samedi 24 Avril 2010

Fin de Chabat.....21h11

Rabénou Tam.....21h48

La Yéchiva Torat H'aïm

CEJ

Souhaite

un grand MAZAL TOV

A

Yitsh'ak et Rivka

TALLAFRET

à l'occasion de la
naissance de leur fils

EYTHAN ARYE

HORAIRES DES TEFILOT EN SEMAINE AU CEJ

CHAH'ARIT 7H00

MINH'A 18H50

ARVIT 22H15

COURS DAMES ET JEUNES FILLES

tous les chabat à
18h00

sur le thème

« LA PRIERE »

d'après rav haim de
volosyn"

Le mauvais œil - עין הרע

Si certains ignares gobent que le "fil rouge" est un remède contre le mauvais œil c'est qu'ils n'ont tout simplement pas compris qu'est-ce que le mauvais œil. Voici un regard plus "toraique" sur la question de l'œil, à travers les passages du Talmud et ses exégètes.

Au traité Bérah'ot 20a le Talmud nous raconte : « le Maître Rabi Yoh'anana, qui était un très bel homme, se tenait devant la porte du mikvé et disait qu'ainsi en remontant du mikvé les femmes contemperaient sa beauté pour avoir à leur tour de beaux enfants !!! Les Sages lui demandèrent s'il n'avait pas peur du "mauvais œil – ayin hara" ? Il leur répondit : je suis descendant de Yossef sur lequel le ayin hara n'a pas d'emprise comme dit le verset dans Béréchit 49 à propos de Yossef "ben porat âlé ayin – le fils de celui dont l'œil n'est pas absorbé". Rabi Yosse fils de Rabi H'anina le déduit d'un autre verset "et ils se multiplieront comme les poissons", de même que les poissons ne sont pas soumis au regard puisqu'ils sont couverts ainsi la descendance de Yossef n'est pas soumise au regard. Aure explication : Yossef a refusé de nourrir ses yeux de ce qui ne lui appartenait pas, lorsqu'il ne s'approcha pas de la femme de Potifar, ainsi aucun œil ne peut s'en prendre à lui ».

Ce passage est le premier dans le Talmud qui traite de la question du mauvais œil on pourra en déduire plusieurs points. Tout d'abord Rabi Yoh'anana exposé sa beauté puisqu'il se présentait devant les femmes pour qu'elles le contemplent, le ayin hara n'est donc pas se cacher des autres mais montrer exactement aux autres ce qu'on est. Poursuivons pour mieux comprendre ; interrogeons nous sur ce comportement quelque peu indécent du Maître que de se présenter devant les femmes – qu'il soit bien clair et bien entendu l'auteur du présent article ne prétend pas se permettre de remettre en cause l'un des plus grands Maîtres des deux Talmud qu'est Rabi Yoh'anana ! L'interrogation présente n'est qu'un exercice analytique de ce fait rapporté dans le Talmud pour mieux le saisir ou tout au moins en tirer une leçon à l'échelle de celui qui vous présente ces lignes... Plus encore, à part le fait que de se présenter devant des femmes et de les inviter à regarder sa beauté pour qu'à leur tour elles aient des enfants aussi beaux que lui, Rabi Yoh'anana se vente-t-il de sa beauté ? Celle-ci n'est pas éphémère, voire mensongère, voire même inutile qui plus est pour un Maître ? C'est bien ce que nous avons dit, bien au contraire Rabi Yoh'anana voulait dire qu'on pouvait voir sa beauté puisque ce n'est pas quelque chose d'essentiel en lui – sa beauté n'est pas lui, il n'existe pas à travers elle, ce faisant il pouvait la montrer sans avoir peur de subir le sort des yeux "voyeurs", "jaloux", "mesquins". En d'autres termes Rabi Yoh'anana voulait banaliser sa beauté, dédramatiser le regard des autres. En fait ce qu'on ne montre pas c'est bien ce qu'on veut conserver en valeur, voyez ma beauté parce qu'elle n'est pas essentiel – disait le Maître, par conséquent il ne pouvait être atteint du mauvais œil puisqu'il démystifié sa beauté il éloignait de facto le regard malsains... !

Cette histoire est également rapporté au traité Baba Métsiâ 84a, on peut constater un rajout « le Maître disait que les femmes me regardent pour qu'elles aient des enfants beaux comme moi et "qui étudient la Tora comme moi" ! ». Il voulait dire : qu'ils me recopient dans ma beauté mais également dans ma Tora, ou, mieux encore, qu'ils prennent ma beauté à la condition qu'ils prennent également ma Tora. Parce qu'en prenant ma Tora ils se rendront compte que la beauté n'est pas à jalouser et automatiquement ils seront à l'abri du regard des autres mais surtout ils seront à l'abri de ne pas regarder les autres !

Si on suit ce raisonnement on peut s'interroger sur l'explication proposée par Rabi Yosse voulant que le ayin hara ne se trouve pas chez les poissons qui sont cachés du regard, or ceci contredit ce que nous venons de dire que Rabi Yoh'anana se montrant aux femmes démystifié leur regard ? Pour répondre à cette contradiction je vous propose l'idée suivante : ce qui est vital comme le fait que les poissons restent couverts dans l'eau doit être caché, par contre ce qui est provisoire, fortuit, secondaire, doit être dévoilé (comme la beauté pour les hommes au moins...).

La troisième explication de la guémara veut que le mauvais œil ne se trouve pas chez qui ne regarde pas ce qui ne lui appartient pas. En d'autres termes celui qui regarde est regardée, par contre pour ne pas être

regardé il faut commencer par ne pas regarder soi-même les autres. Si mon œil attaque l'œil de l'autre sera également une arme contre moi. Si on peut voir ici l'idée classique de "mesure pour mesure" qui veut qu'on subisse ce qu'on fait subir aux autres, dans notre contexte on pourra l'expliquer très simplement : si je regarde les autres c'est que je donne du poids à ce que je regarde donc je donne moi-même du poids à ce que l'autre regardera de moi, par contre si je n'oriente pas mon regard vers ce qui ne peut être ma possession c'est que je reconnais qu'il y a des choses que je ne peux pas prendre pas même par le regard, je suis donc immunisé contre le regard des autres. Chez Yossef il y a quelque chose de particulier il refusait de voir ce que l'autre voulait lui montrer, c'est-à-dire que la femme de Potifar voulait se montrer à Yossef et même cela Yossef refusa de voir puisque ça ne lui appartenait pas, à plus forte raison qu'il ne fut pas chercher par soi-même à voir les affaires d'autrui.

Rav Dessler zal (vol. 4 page 6) explique : les poissons vivent dans un univers différent cela nous apprend qu'on doit, vis-à-vis de l'autre, vivre dans un univers détaché ce qui nous conduira à ne pas le regarder et taira sa jalousie ! C'est dire que le vrai problème du ayin hara n'est pas de savoir comment se protéger du regard de l'autre mais comment protéger l'autre de mon regard, comment retenir mon regard pour l'orienter vers moi-même et non vers l'autre. Le H'ida explique que celui qui met son œil sur l'autre ceci se retournera contre lui-même... C'est donc se protéger de son propre mauvais œil !

Au traité Baba Métsia Rachi explique l'expression "àlé ayin" pour exprimer que Yossef est exclu du ayin hara : il faut lire ôlé ayin – ceux qui montent sur l'œil et non l'œil qui monte sur eux ! C'est intéressant car il est écrit là que le mauvais œil est lié à l'orgueil, voir l'autre de haut... Yossef plus petit que ses frères a su se grandir jusqu'à devenir le roi, il leur montre bien qu'il ne va pas devenir ce qu'eux voient en lui. 'est cela l'enjeu du mauvais œil se limiter au regard de l'autre, d'ailleurs le ayin hara ne marche que chez ceux qui en tiennent compte parce qu'ils se voient comme les autres les voient, il faut en fait se défaire du regard de l'autre, il faut vivre à travers son propre regard, celui que j'ai moi-même de moi-même !..., à la condition que je ne me mette pas l'œil moi-même en me limitant dans le regard que j'ai de moi-même. Il y a d'ailleurs une faculté incroyable que D'IEU a faite dans la conception de l'œil : il est un tout petit organe qui peut néanmoins englober tout le contenu de la planète !!! Voir c'est élargir son champ de vision. Mettre l'œil c'est réduire le regard, c'est anéantir la fonction même de mon œil...

Poursuivons l'idée que j'ai développé à travers le conseil, quelque peu bizarre, donné par le Talmud à-propos de l'ayin hara. Au traité Bérah'ot 55b il est enseigné : « celui qui entre dans une ville et a peur du ayin hara, qu'il mette le pouce de la main droite dans la main gauche et le pouce de la main gauche dans la main droite et qu'il dise la formule "moi untel fils d'untel (selon le Ben Ich H'aï il faut lire : unetelle ; la question est donc de savoir si pour se protéger du ayin hara il faut faire référence au père ou à la mère ?!) je suis descendant de Yossef sur lequel le ayin hara n'a pas d'emprise" ; et s'il a peur de son propre ayin hara qu'il regarde le côté gauche de sa narine ! ». Il y a le ayin hara des autres, et là le remède est le pouce d'une main dans l'autre main, c'est-à-dire, entre autre, que pour se protéger du mauvais œil des autres il faut "se prendre en main" et ne pas avoir peur des jugements que les autres pourraient porter à notre égard. Et, quant au ayin hara qu'on risque de porter sur les autres, le remède est de regarder "le bout de son nez", dans un premier temps cela consiste à ne pas regarder ce qu'il se passe chez l'autre, et dans un deuxième temps cela veut dire : si tu n'es pas capable de voir l'autre en bien alors que ton regard ne dépasse pas le bout de ton nez. Si on peut s'étonner de voir que ce conseil s'adresse à tout le monde alors que la formule dit "je suis de la descendance de Yossef" ? Le Maharcha et le Yaâvets répondent que tout Israël est descendant de Yossef ! Cette réponse nécessite élaboration, bien évidemment. Peut-être qu'à celui qui a mauvais œil sur les autres on lui dit : de la même façon que tu uses une arme qui n'est pas tienne, puisque l'idée du ayin hara n'appartient pas à Israël alors à mon tour j'utilise une arme qui n'est pas mienne pour te contrer...



Le kadich est une très grande louange instituée par les hommes de la grande assemblée après la destruction du premier Temple. Cette louange est une prière à l'égard de la profanation du nom divin causé par la destruction du Temple, la destruction de la terre d'Israël et l'éparpillement d'Israël aux quatre coins de la terre. Nous prions donc que Son nom grandisse et soit sanctifié puisque tel est le but de la création. Le kadich a pour vertu d'ouvrir toutes les portes du ciel pour laisser nos prières avoir de l'effet, ainsi aucun accusateur ne peut les empêcher d'accéder devant D'IEU. L'enfant qui récite le kadich sur son parent défunt le fait entrer au gan eden.

Yitgadal véyitkadach : cette formule est basée sur la prophétie de Yehezkel "véhitgadalti véhitkadachti" dit à propos de la guerre de Gog et Magog, en cette période le nom divin sera grandi "D'IEU est UN et son nom est UN".

Chémé raba : par le nom que D'IEU employa pour créer le monde. Certains divisent le mot chémé donnant chem k(y)a, c'est-à-dire que nous prions sur ce nom qui n'est pas entier aujourd'hui pour qu'il retrouve son entité, ceci se réalisera au moment de la rédemption finale lorsque D'IEU vengera Israël de la main de Esav et de sa descendance. Le nom divin ne peut être entier tant qu'âmalek existe.

Béâlma di béra kiroûté : dans le monde qu'IL a créé selon sa volonté. Telle était la volonté divine de créer un monde en lequel il pouvait exprimer pleinement ses énergies, tant que ceci ne s'est pas réalisé alors sa volonté ne s'est pas encore accompli. On peut expliquer que l'expression kiroûté désignant sa volonté ne se rapporte pas sur la création du monde mais sur la sanctification de son nom.

Véyamlih' malh'outé : qu'IL nous montre sa royauté sur nous. L'essentiel de notre requête n'est pas tournée vers nous pour que nous connaissions la liberté mais plutôt pour son honneur, qu'IL puisse régner pleinement. Pour qu'Israël LE fasse régner sans être gêné par des puissances étrangères.

Béh'ayéh'on oubyomé'h'on oubh'ayé déh'ol bet israël : que nous puissions connaître la guéoula par la manifestation divine et ceci de votre vivant et du vivant de tout Israël. Ceci est dit parce qu'à la fin des temps les malheurs accableront Israël nous prions donc pour ne pas en être anéantis et prions pour la vie. Nous prions donc qu'à la fin des temps où le nom divin grandira à travers la guerre contre âmalek, Israël reste en vie. Autre explication : nous prions pour une vie plus authentique que celle que nous vivons aujourd'hui, une vie de téchouva et d'éternité plutôt qu'une vie de malheurs et de rejet.

Baâgala oubizman kariv : que tous les épisodes de la guéoula comme la résurrection des morts et la guerre contre gog et magog se succèdent pour que la guéoula arrive vite.

Véimrou amen : que soit ainsi la volonté de D'IEU.

Tout celui qui répond amen augmente la force de la kédoucha et affaibli celle de l'impureté. Ainsi l'honneur de D'IEU monte au dessus de tout et IL se rappelle de ses enfants qui mentionnent son nom.

Yéhé chémé raba mévarah' léâlam oulâmé âlmaya : en répondant par cette formule on sanctifie le nom de D'IEU dans tous les mondes et nous demandons que tous les mondes soient emplis des bénédictions divines afin que son nom se fasse connaître de tous. Que toutes les créatures divines reconnaissent qu'IL est le seul maître de tout et qu'il ne convient de ne servir et de ne louer que LUI. Ce n'est d'ailleurs qu'ainsi que son nom grandira et sera sanctifié dans tous les mondes. Les créatures de ce bas monde prendront conscience qu'il convient de ne servir que D'IEU. Ce passage est l'apogée du kadich, à travers lequel son nom est grandi et sanctifié. Nos Maîtres disent bien « celui qui répond amen yéhé chémé raba de toutes ses forces on lui ouvre les portes du gan eden », en répondant cette phrase correctement la bénédiction vient du monde supérieur vers ce bas monde, et c'est bien sur cela que repose le monde. En répondant cette formule avec toute sa concentration, on annule tous les mauvais décrets, dans sa pleine concentration l'homme devra prier que le nom d'âmalek (du "mal") soit effacé pour laisser la pleine place au nom divin, celui qui se concentre comme tel connaîtra l'avenir éternel. En répondant cette formule on reconnaît l'unicité divine, sa pleine puissance et gestion du monde, son effort à rapprocher la guéoula finale, ce qui entraînera l'annulation totale et absolue du monde de l'"impureté" et de toutes énergies étrangères à Sa volonté. Hachem éh'ad ! Au moment où on répond amen yéhé chémé raba on doit penser également à la création première et au don de la Tora au mont Sinai. On devra également accepter sur soi le dévouement – mésiroute nefech – absolu.

Yitbarah', véyichtabah', véyitpaar, véyitromam, véyitnassé, véyithadar, véyitâlé, véyithalal : Ces huit expressions rajoutées aux deux premières "yitgadal véyitkadach", au total dix, font référence aux "Dix Paroles" entendues au mont Sinai.

Léêla min kol birh'ata chirata touchbéh'ata vénéh'amata : loué au dessus de toutes les louanges pouvant être exprimées par l'homme. La plus grande des louanges est que Son nom ne soit plus profané parmi les nations, c'est bien là d'ailleurs toute notre aspiration et le plus grand des bonheurs auquel nous pouvons aspirer. C'est l'enjeu de toutes les prophéties et le contenu de toutes nos prières, à travers cela IL nous libèrera de l'exil. Il faut dire encore : du fait que D'IEU souffre de notre exil nous prions pour en être libéré. Les quatre derniers mots de cette phrase font référence aux quatre lettres du nom divin.

Véimrou amen : et ils diront amen.
